

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 janvier 2003
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-septième session
Points 36 et 160 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Cinquante-septième année

La situation au Moyen-Orient**Mesures visant à éliminer le terrorisme international****Lettre datée du 30 décembre 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous adresse la présente lettre pour attirer votre attention sur le dernier incident survenu dans le cadre de la campagne de terrorisme que les Palestiniens mènent contre les citoyens d'Israël.

Vendredi dernier, 27 décembre, vers 19 h 30 (heure locale), deux terroristes revêtus d'uniformes de l'armée israélienne et armés de fusils mitrailleurs M-16 se sont infiltrés dans la communauté d'Otniel et ont ouvert le feu sur un bâtiment utilisé pour des séminaires religieux. À cette heure-là, les étudiants étaient réunis dans le réfectoire du rez-de-chaussée pour le repas solennel du sabbat. Les deux terroristes ont arrosé le bâtiment de balles; l'un d'eux est parvenu à entrer dans la cuisine où quatre étudiants sans défense étaient en train de préparer le repas. Tous les quatre ont été tués à bout portant. Dix autres Israéliens, dont six soldats alertés par les coups de feu, ont été blessés. L'organisation terroriste du Jihad islamique palestinien a revendiqué l'attentat.

Dans une déclaration publiée au quartier général de son organisation à Damas, le Secrétaire général du Jihad islamique palestinien, Ramadan Shallah, qui a trouvé refuge dans la capitale syrienne, à partir de laquelle il opère librement, a déclaré que l'attentat d'Otniel avait été perpétré en représailles au décès de Hamza Abu-Rub, chef du Jihad islamique dans la ville de Qabatiyah en Cisjordanie et l'un des principaux responsables de la zone. Abu-Rub, qui a été tué après avoir attaqué à l'arme automatique et à la grenade les soldats israéliens qui essayaient de l'arrêter, était responsable de nombreux attentats terroristes contre des civils israéliens – notamment l'attaque du kibboutz Shaked le 5 novembre 2001, qui a fait trois blessés israéliens, l'attentat-suicide d'Umm el-Fahm le 18 septembre 2002, qui a causé la mort de deux Israéliens [incident mentionné dans ma lettre datée du 19 septembre 2002 (A/57/419-S/2002/1049)] – ainsi que de nombreux tirs aveugles et autres embuscades contre des véhicules civils israéliens.



Israël appelle les dirigeants palestiniens à mettre fin une fois pour toutes à l'appui financier et logistique qu'ils fournissent au terrorisme, mais aussi à cesser de cautionner les actes terroristes à travers leur glorification officielle. Les terroristes sont systématiquement présentés par le système éducatif, les médias officiels et les responsables, dans leurs discours, comme des héros du peuple, empêchant les dirigeants palestiniens de mener une campagne concertée à leur encontre.

Israël appelle par ailleurs les dirigeants palestiniens à prendre des mesures immédiates pour s'acquitter de l'obligation qui leur incombe de mettre un terme à la violence et au terrorisme et à l'incitation à la violence et à traduire en justice les coupables d'actes terroristes conformément au droit international, au droit humanitaire international et aux résolutions du Conseil de sécurité. Tant que les dirigeants palestiniens ne renonceront pas à leur stratégie d'appui aux actes terroristes et de célébration de ces actes, Israël sera forcé de prendre les mesures nécessaires pour se défendre. Les attaques terroristes comme celle d'Otniel ne feront qu'entraver les progrès vers la paix et la réconciliation dans la région.

La présente lettre fait suite aux nombreuses lettres qui décrivent en détail la campagne de terrorisme palestinien qui a débuté en septembre 2000.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, au titre des points 36 et 160 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(Signé) Yehuda **Lancry**
